

# **RICHELIEU : APRES LE SUCCES DE LA PETITION, PLACE A L'ACTION !**

## **Toutes et tous au ministère le 1<sup>er</sup> février**

Sous la pression des personnels et du succès de la pétition « Pour Richelieu, ses collections, ses lecteurs, ses personnel », trois avancées ont pu être obtenues : ne pas redémarrer l'activité sans avoir testé suffisamment en amont équipements et installations (la date de réouverture est désormais 2021 au lieu de 2020), l'engagement à accélérer la résolution de ces multiples dysfonctionnements, et enfin, l'association plus étroite des personnels au projet Richelieu et à l'implantation des espaces.

Même si elles tardent à être suivies d'effet sur le terrain, ces avancées sont la preuve que le projet Richelieu n'est pas définitivement ficelé et que **par notre mobilisation, il est encore possible de faire évoluer favorablement la situation actuelle et à venir sur le site Richelieu.**

Mais pour obtenir satisfaction sur l'ensemble de nos revendications, en particulier sur la revendication centrale du desserrement des espaces à la cible, s'en tenir à la pétition ne suffira pas. Il nous faut désormais prendre appui sur son succès, pour élever de plusieurs crans le rapport de force. **C'est sur cet objectif que lors des AG du 19 décembre et du 25 janvier, personnels et syndicats ont décidé d'organiser un rassemblement au ministère de la Culture le 1<sup>er</sup> février**

### **Manifester au ministère de la Culture pour obtenir des avancées concernant les dysfonctionnements et les implantations futurs**

1. Parce que le resserrement des locaux dédiés aux personnels, aux documents et aux lecteurs ne dépend pas uniquement de la BnF. Comme l'intersyndicale CGT-FSU-SUD Culture l'a indiqué dans un courrier adressé à la Ministre de la Culture : « Ces resserrements sont le résultat de la politique immobilière du Ministère de la Culture. Pour mémoire, la BnF doit se séparer de ses bureaux situés au 61 rue de Richelieu, de ses 2 immeubles de la rue Colbert (l'hôtel de Nevers : 640 m<sup>2</sup> et la maison de l'Abbé Barthélémy : 357m<sup>2</sup>) et de celui accueillant le département de la Musique, square Louvois, avec ses 4 700 m<sup>2</sup> et ses 2 millions de documents. »
2. De plus, le ministère en tant que tutelle doit interpeler l'OPPIC (l'opérateur qui pilote les travaux) afin d'accélérer le règlement des dysfonctionnements. **Il y a urgence en la matière : la situation sur le site Richelieu n'est plus tolérable, en particulier aux Manuscrits, où la dégradation des conditions de travail est telle que les agents ne peuvent parfois même plus travailler dans leurs bureaux, en raison d'inondations à répétition, d'odeurs nauséabondes et du chauffage en panne !!**

Pour mettre la pression sur le ministère et arriver en position de force au rendez-vous que l'intersyndicale a sollicité auprès de la Ministre de la Culture, il est nécessaire que notre action soit la plus efficace et la plus visible possible.

**Nous avons été plus de 200 à signer à la pétition « Pour Richelieu » : sur cette base, il est donc possible d'organiser un rassemblement d'envergure le 1<sup>er</sup> février pour défendre les revendications portées par cette pétition et exiger :**

- Une accélération du traitement des malfaçons dans la partie livrée par l'OPPIC il y a un an ;
- La conservation d'un ou plusieurs des bâtiments attenants au site Richelieu et leur remise en état si nécessaire afin de desserrer les espaces, ce qui permettra des conditions de travail dignes et de sauvegarder des salles de lecture.

**RDV le 1<sup>er</sup> février  
à 12 h 30 dans la  
Cour d'honneur  
du site Richelieu**